



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/03/2021

Présents : Mr ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, Mr BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, Mr GIRAUD Marc, Mme GROSS Françoise, Mme MICAND Frédérique, Mr PAQUIER Gérald, Mr SIBILLE Jean-Jacques

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de mairie : Marion BURGARD

Absent : M. Sébastien BROGLI (pouvoir Marianne Baveux)

A été désignée comme secrétaire de séance : Françoise GROSS

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du 22 février 2021
- 2) Compte de gestion et compte administratif - budget principal
- 3) Compte de gestion et compte administratif - budget eau et assainissement
- 4) Compte de gestion et compte administratif - budget CCAS

Informations - questions diverses :

- 5) Incident commune (bruit, dégradation, déchet)
- 6) Point Chaudière mairie
- 7) RD1075 – antenne relais
- 8) Assainissement bourg
- 9) Loi LOM (mobilité) – transfert de compétence CCT

1- Approbation du compte rendu du 22/02/2021

Vote : Pour :10 Contre : Abstention :
Gérald Paquier ne vote pas (absent le 22/02)

2- Compte de gestion et compte administratif - budget principal

Le Conseil municipal réuni,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion de la commune pour l'exercice 2020, dressés par la DGFIP:

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	423 807,17	560 189,31	983 996,48
Titres de recette émis (b)	256 377,73	265 603,50	521 981,23
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	256 377,73	265 603,50	521 981,23
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	423 807,17	560 189,31	983 996,48
Mandats émis (f)	18 084,37	205 416,77	223 501,14
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	18 084,37	205 416,77	223 501,14
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	238 293,36	60 186,73	298 480,09
(h - d) Déficit			

Approuve le compte de gestion 2020 du budget principal :

Vote : Pour : 11 Contre : Abstention :



Après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M14 dressé par Madame Le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	Fonctionnement	Investissement
Report Résultat 2019	286 550.00	-199 106.47
Recettes 2020	265 603.50	256 377.73
Dépenses 2020	205 416.77	18 084.37
Résultat 2020	60 186.73	238 293.36
Résultat à reporter 2021	346 736.73	39 186.89

Approuve le **compte administratif dressé**, pour l'exercice 2020 :

Vote : Pour : 10 **Contre :** **Abstention :**

Madame le Maire ne participe pas au vote.

3- Compte de gestion et compte administratif - budget eau et assainissement

Le Conseil municipal réuni,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion de la commune pour l'exercice 2020, dressés par la DGFIP:

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	47 938,44	93 819,13	141 757,57
Titres de recette émis (b)	1 791,10	32 957,82	34 748,92
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 791,10	32 957,82	34 748,92
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	47 938,44	93 819,13	141 757,57
Mandats émis (f)	11 232,04	15 259,80	26 491,84
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	11 232,04	15 259,80	26 491,84
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		17 698,02	8 257,08
(h - d) Déficit	9 440,94		

Approuve le **compte de gestion 2020 du budget de l'eau et de l'assainissement**

Vote : Pour : 11 **Contre :** **Abstention :**

Après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M49 dressé par Madame Le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	Fonctionnement	Investissement
Report Résultat 2019	-18 259.13	27 938.44
Recettes 2020	32 957.82	1 791.10
Dépenses 2020	15 259.80	11 232.04
Résultat 2020	17 698.02	-9 440.94
Résultat à reporter 2021	-561.11	18 497.50

Approuve le **compte administratif dressé**, pour l'exercice 2020 :

Vote : Pour : 10 **Contre :** **Abstention :**

Madame le Maire ne participe pas au vote.



4- Compte de gestion et compte administratif - budget CCAS

Le Conseil municipal réuni,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion de la commune pour l'exercice 2020, dressés par la DGFIP:

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		6 272,42	6 272,42
Titres de recette émis (b)		5 172,00	5 172,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		5 172,00	5 172,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		6 272,42	6 272,42
Mandats émis (f)		4 455,58	4 455,58
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		4 455,58	4 455,58
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		716,42	716,42
(h - d) Déficit			

Approuve le compte de gestion pour l'exercice 2020:

Vote : Pour : 11

Contre :

Abstention :

Après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M14 dressé par Madame Le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	Fonctionnement
Report Résultat 2019	3 272.42
Recettes 2020	5 172.00
Dépenses 2020	4 455.58
Résultat 2020	716.42
Résultat à reporter 2021	3 988.84

Approuve le compte administratif dressé, pour l'exercice 2020 :

Madame le Maire ne participe pas au vote.

Vote : Pour : 10

Contre :

Abstention :

Questions diverses :

1- Incident commune (bruit, dégradation, déchet)

Dégradation des toilettes de la mairie et de la cabine poétique (week-end du 14 février)

Revoir le problème de stationnement au niveau de l'église.

Déchets aux moloks de la RD1075 (habitante de Chichilienne) – un courrier est prévu



2- Point Chaudière mairie

De nombreuses coupures de chauffage intempestives.

Les travaux réalisés :

- vidange du circuit des panneaux solaires (Solisart)
- inversement des sondes (Moutin)
- reprogrammation du système Haargasner
- vérification quotidienne (commune de Saint Martin de Clelles)

3- RD1075 – antenne relais

Au vue des mouvements de terrain sur Saint Martin de Clelles, le projet d'antenne relais est annulé sur la commune de Saint Martin de Clelles.

4- Assainissement bourg

Rencontre avec les agents de l'Agence de l'Eau, du Département de l'Isère : mise aux normes avant 2024 pour l'obtention de subvention (à hauteur de 80%).

Total des travaux estimés : 450 000 € HT

Le Conseil Municipal doit se positionner lors de la prochaine réunion du CM.

5- Loi LOM (mobilité) – transfert de compétence CCT

Délibération du Conseil Communautaire avant le 31 mars 2021 – Délibération des conseils Municipaux avant le 30 juin 2021.

Transfert effectif au plus tard le 1^{er} juillet 2021.

Voir document distribué au conseil des maires du 6 mars 2021.

Prochain conseil municipal le 13 avril 2021 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal commencé à 18 h 30 se termine à 21h45.



Procès-verbal approuvé le 13 avril 2021

ALBERELLI	Bernard	
ARCAINA	Katia	
BAVEUX	Marianne	
BRET	Daniel	
BROGLI	Sebastien	ABSENT (pouvoir Marianne BAVEUX)
CHOLAT	Christine	
GIRAUD	Marc	
GROSS	Françoise	
MICAND	Frédérique	
PAQUIER	Gerald	
SIBILLE	Jean-Jacques	